

conférences, étudier en comité po. discuter, faire rapport des cas et expériences remarquables, etc., etc. Elle s'occupera de la question des honoraires, cherchant, entre autres choses, à déterminer lequel des deux est préférable, ou d'abandonner les prix à la discrétion individuelle ou d'avoir un tarif légal uniforme comme celui des avocats et des notaires. Elle portera une attention toute spéciale à MM. les charlatans, surtout aux charlatans "licenciés" que nous avons eu l'impolitesse de tant négliger jusqu'à présent. Elle avisera aux moyens d'empêcher ces chevaliers d'industrie d'exploiter la crédulité humaine avec autant de cynisme. Elle insistera pour que les parchemins et le serment d'office soient respectés. Elle nommera un corps de censeurs qui feront exécuter les réglemens, jugeront les différends entre les membres et s'efforceront de les réconcilier, épargnant ainsi à la profession le tort et la honte que lui causent nos déplorables querelles, surtout quand nous sommes assez maladroits pour les vider dans la presse ou devant les cours de justice. En un mot, cette association emploiera tous les moyens honorables et légitimes qui pourront lui aider à atteindre la fin qu'elle se propose.

Il est donc permis de croire, d'après ce qui précède, qu'une société semblable nous sera nécessairement d'une grande utilité. Dans le traitement de nos cas difficiles, nous trouverons en effet en elle une source abondante de renseignements très précieux. Durant nos assemblées chacun de nous pourra soumettre à ses confrères telle ou telle maladie qui résiste à ses remèdes. Si l'affaire presse et qu'il nous soit impossible d'attendre le jour des réunions, nous en écrirons à ceux de nos associés dont les connaissances nous sont connues. Dans les deux cas, nous obtiendrons la prescription requise qui sauvera du même coup et la santé de notre patient et notre réputation. On épargnera de cette manière bien des dépenses de temps et d'argent pour voyages à la ville afin de voir les maîtres. On évitera surtout ces consultations entre confrères voisins, toujours dangereuses en ces temps de rivalité à outrance, même parfois très dommageables quand vous avez à rencontrer quelque famélique ou ambitieux qui fait flèche de tous bois pour amoindrir votre clientèle à son profit. Avec notre société ces désagréments deviendront plus rares, car ceux de nos confrères qui résistent loin de nous pourront nous aider sans nuire à leur propre intérêt et sans avoir la tentation de s'insinuer dans la confiance de notre malade et de tous les habitants du voisinage.

En second lieu cette société rendra nos études plus attrayantes en revêtant d'actualité les nombreux sujets que nous aurons à y discuter. Nous serons ainsi délivrés de cette nonchalance qu'engendre notre isolement actuel et qui cause tant de ravages dans nos rangs. Notre ardeur et notre application au travail étant naturellement stimulées par le désir de figurer avec avantage à nos assemblées, nos connaissances professionnelles en deviendront